RCS : AGEN
Code greffe : 4701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00536
Numéro SIREN : 831 387 113
Nom ou dénomination : EDX DATA

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2017 sous le numéro de dépôt 5229

EDX DATA
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 1 rue François Neveux
47550 BOE
831 387 113 RCS AGEN

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept,

Le trente et un octobre,

A 10 heures,

Les associés de la société EDX DATA, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros, divisé en 2000 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 1 rue François Neveux 47550 BOE, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Gilles, Jean, Joseph SALLAT, titulaire de 300 parts sociales en pleine propriété,

Société FIDUCIE CONSULTANTS, représentée par son gérant Monsieur Jean-Yves LAMARCHE, titulaire de 1700 parts sociales en pleine propriété,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Gilles SALLAT, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,

- Nomination d'un nouveau gérant en remplacement de Monsieur Gilles SALLAT, démissionnaire,

- Rémunération de la gérance,

- Questions diverses,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,

- le rapport de la gérance,

- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Gilles SALLAT de ses fonctions de gérant notifiée à chacun des associés et décide de nommer en qualité de nouveau gérant :

Monsieur Dominique CORNIER
Demeurant 11 allée de la Vierge à BON ENCONTRE,

pour une durée illimitée.

Monsieur Dominique CORNIER exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Dominique CORNIER déclare qu'il accepte les fonctions de gérant et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide que Monsieur Dominique CORNIER ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant, les associés et le nouveau gérant.

Monsieur Gilles SALLAT

La société FIDUCIE CONSULTANTS
Représentée par :
Monsieur Jean-Yves LAMARCHE

Monsieur Dominique CORNIER
« Bon pour acceptation des fonctions de gérant ».

Bon pour acceptation de fonctions de gérant.